

PROGRAMME POUR LES 6 ANS

CENTRE DE DEVELOPPEMENT DU MISTRAL LAURENTIEN



LIGUE TIMBITS

CLIENTÈLE: U06 (6 ans inclus en 2021)

NIVEAU: Local

Soccer à 4 vs 4

U06M / U06F

DURÉE DU PROGRAMME: 12 semaines

DATES ACTIVITÉS: Saison : du 24 mai au 9 août 2021

Les semaines du 16 et 23 août pourraient être utilisées en cas de reprise pour cause de mauvaise température

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE CLUB (CDC)

Le **Centre de Développement du Club** répond à un ensemble de standards qui orientera la planification et la gestion des programmes de soccer de base dans le cadre du programme de reconnaissance des clubs.

Le soccer de base représente, pour Soccer Québec, une partie essentielle à privilégier dans ses responsabilités et dans ses programmes de développement des jeunes de U4 à U12. Tous les joueurs de 4 à 12 ans affiliés à un club font partie du CDC.

Le CDC c'est :

Un accès à la **même qualité** d'encadrement **pour tous**

Des entraîneurs **formés et diplômés** pour **offrir la meilleure qualité** d'enseignement

Un **travail par atelier** destiné à favoriser la **progression individuelle et collective**

LE CDC EST LA STRUCTURE QUI RÉPOND AU MIEUX AUX EXIGENCES DU JOUEUR

JOURS CIBLÉS: 1 CDC par semaine : Tous les mercredis

Activité Match : un samedi sur deux

HORAIRE CDC: CDC : Voir tableau ci-dessous

Durée : 60 minutes

CDC	
MERCREDI	
Heures	Groupe
18h00 à 19h00	U06 Féminin
18h00 à 19h00	U06 Masculin

MATCH	
UN SAMEDI SUR DEUX	
Heures	Groupe
09h45 à 10h45	U06 Féminin
09h45 à 10h45	U06 Masculin

JOURS CIBLÉS	
SAMEDI	
5 juin	17 juillet
19 juin	31 juillet
3 juillet	14 août

ENDROITS*: Pour le secteur de l'Ancienne-Lorette : **Poly ALorette (avant)**

Pour le secteur Val-Bélair : **Chanterelle (VBélair)**

Lors de l'inscription, vous devez sélectionner l'un ou l'autre des secteurs.

* Dans le but de maintenir la meilleure qualité de pratique et de développement possible, l'Association se réserve le droit de regrouper des catégories dans un même lieu selon le nombre de joueur inscrit

COÛT: 140 \$ du 15 mars au 1er avril 2021 (Rabais)

155 \$ à partir du 2 avril 2021 (Régulier)

TARIFICATION FAMILIALE: 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés. Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous même. Advenant un problème, nous vous informerons.

EQUIPEMENT DU JOUEUR: Souliers de soccer, protège-tibias, bas noir et short noir. Le chandail est prêté par l'Association.

Nous suggérons l'achat d'un ballon de grandeur #3

Note: Il est possible que Tim Hortons offre gratuitement un ballon, les bas et le short. Nous recevons confirmation qu'à la mi-avril. Nous vous informerons aussitôt.

CONDITION: Les inscriptions sont conditionnelles à l'implication d'entraîneurs bénévoles pour chacune des équipes.

Si vous êtes intéressés à entraîner une équipe, nous vous invitons à compléter le formulaire en ligne :

<https://mistrall Laurentien.com/application-a-un-poste-dentraîneur/>

Le chandail du club est prêté pour la saison et doit être remis en bon état. Si tel n'est pas le cas, un montant de 30\$ (U04 à U08) ou 60\$ (U09 à senior) sera facturé au participant.

Par respect pour vos coéquipiers et entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux activités de l'équipe dans une proportion d'au moins 75%. Nous demandons à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement de ne pas s'inscrire.

DEMANDES PARTICULIÈRES: Tel que stipulé dans la politique de formation des équipes de l'ASML, seulement les demandes particulières (jouer avec un ami, un entraîneur en particulier, ...) sont acceptées pour les catégories U04 à U08. À l'égard d'une demande de surclassement (évoluer avec la catégorie d'âge supérieur), cette dernière sera acceptée

si les critères évoqués à l'article 5.4 de la politique de formation des équipes de l'ASML sont respectés.

POLITIQUES : Politique de formation des équipes (ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS)

<https://mistrallaurentien.com/politique-de-formation-des-equipes/>

Politique de remboursements (ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS)

<https://mistrallaurentien.com/politique-de-remboursements/>

MODALITÉS DE PAIEMENTS : Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les **5 jours** ouvrables suivant l'enregistrement en ligne. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée.

Nous offrons deux (2) façons de payer :

PAR INTERNET :

Via votre institution financière (ACCÈS D, TELNAT, BANQUE LAURENTIENNE ou RBC) en ajoutant le fournisseur 'Association de soccer du Mistral Laurentien' en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne

EN PERSONNE :

SUR RDV UNIQUEMENT (voir "prendre rdv" au bas de la page)

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1268, St-Paul à l'Ancienne-Lorette. Les modes de paiements sont **par carte de débit ou de crédit.**

Aucun paiement en argent OU par chèque n'est accepté.

POUR VOUS INSCRIRE : Dès le 15 mars 2021 - Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)

<http://mistrallaurentien.com/inscription-en-ligne/>

PRENDRE RDV : Dans les circonstances actuelles, il nous est impossible d'accueillir plus d'une personne à la fois dans nos bureaux.

Pour votre confort et afin de respecter les mesures sanitaires actuelles, nous vous recevons donc uniquement sur rendez-vous. Pour prendre un rdv, veuillez remplir le formulaire suivant :

<https://forms.gle/3ABcEdWT8YyNVJBm9>